

Bretagne, Finistère
Brest
34 rue Jules Lesven

Cité scolaire Kerichen, dite aussi "Campus Kerichen", 34 rue Jules Lesven (Brest)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29010182
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2021
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales :

Historique

A la Libération, dans Brest dévastée par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, les établissements scolaires du second degré s'installent dans des baraques, notamment place de l'Harteloire et dans les quartiers Saint-Marc et Saint-Pierre Quilbignon.

Une cité scolaire immense et... mixte

Le plan d'aménagement de Brest, approuvé par arrêté interministériel, le 14 avril 1948, réserve un vaste espace de plus de 12 ha, alors à l'écart du centre-ville, environ 1,5 km au nord de la place de la Liberté, pour y créer une cité scolaire, prévue pour 4500 élèves et susceptible de regrouper l'ensemble des enseignements du second degré, classiques, modernes et techniques. Des projets du même type sont développés dans d'autres villes qui doivent être reconstruites, Lorient ou Saint-Nazaire, par exemple. La croissance exponentielle des effectifs scolaires, associée à la dynamique démographique brestoise ne permettent cependant pas l'accueil de l'ensemble des élèves à Kerichen. La création d'autres établissements sera nécessaire, souvent sous forme d'annexes, dans un premier temps. Dès 1958, par exemple, débute, à proximité des baraques, la construction du lycée annexe de l'Harteloire appelé à devenir autonome.

Le premier plan masse de la cité scolaire est daté de décembre 1948 et signé de Jean-Baptiste Mathon, architecte en chef de la reconstruction de Brest - les études avaient débuté en 1947. Le Conseil général des bâtiments de France l'approuve en avril 1949. Les grands principes sont fixés mais le plan évolue quelque peu en 1955. Le conseil municipal du 31 janvier 1949, a officialisé la nomination de Jean-Baptiste Mathon comme architecte de l'opération. Son contrat a été signé le 1er septembre 1950.

Le lycée en baraques tout comme le lycée technique sont mixtes. La cité scolaire l'est également, ainsi que les lycées annexes implantés sur d'autres sites de la ville et à Landerneau. A l'intérieur de la cité, on note cependant le soin de ménager une certaine séparation entre garçons et filles. C'est néanmoins un exemple intéressant de mise en place progressive de la mixité en France, de nombreuses années avant la réforme de 1959, qui autorise la construction de lycées mixtes, et la loi Haby de 1975, qui la rend obligatoire. Lors de la pose de la première pierre, le maire de Brest, M. Chupin, estime qu'au vu des expériences déjà menées *"l'enseignement mixte comporte en définitive plus d'avantages que d'inconvénients"* (Le Télégramme, 25 janvier 1952).

Construction très lente et arrivée progressive des élèves

Entre la pose de la première pierre, en janvier 1952, et les travaux de parachèvement qui se terminent en 1966, la construction de la cité réclame une quinzaine d'années. Les deux premiers bâtiments sont inaugurés en 1955 suite, déjà, à

des retards. Il s'agit d'un bâtiment d'externat (A) du lycée classique et moderne et d'un internat (B), dévolu aux filles mais occupé dans un premier temps par des garçons. La construction de la deuxième tranche (bâtiments C, D, I, J : réfectoire, externat, infirmerie, internat de garçons) tarde alors à débuter. Une réunion "de crise" se tient en mairie, en décembre 1955. Y participent : le maire, le préfet, l'architecte, un représentant du ministère, les directeurs d'établissements ainsi que des délégués des professeurs et des parents d'élèves. L'inspecteur général représentant la direction du second degré au ministère, M. Plande, assure de sa volonté de débloquent la situation, car parmi les 50 opérations en cours au plan national, deux sont bloquées : Brest et Toulon*. Un engagement est alors pris pour que les travaux de cette tranche soient achevés pour la rentrée d'octobre 1957. Pourtant, le 19 juin 1957, les professeurs sont en grève pour dénoncer la lenteur des travaux. Les élèves et leurs parents manifestent avec eux. Le lendemain, la présidente de l'association des parents d'élèves est reçue au ministère par le directeur de la Construction, M. Donzelot, qui s'engage à moderniser *"le processus démodé qui préside à l'élaboration des projets de construction et à leur exécution"*.

Plusieurs facteurs semblent à l'origine de cette lenteur :

- l'organisation ministérielle, qui sépare l'enseignement du second degré et l'enseignement technique en deux directions encore responsables de leurs propres constructions ;
- la procédure de validation des plans ;
- la mise en place de nouvelles normes constructives qui conduit à surseoir aux procédures d'adjudication, en 1953, pour réétudier le plan masse, qui *in fine* sera, à ce stade, confirmé ;
- la procédure d'allotissement des marchés entre plusieurs entreprises qui peut conduire à l'arrêt du chantier si l'une d'elle est défaillante (lot chauffage de la première tranche) ;
- les malfaçons : *Ouest-France* dénonce, le 15 février 1963, les plafonds qui tombent et les 12 kilomètres carrés de grillage que le conseil municipal a acheté pour soutenir les plafonds défaillants, construits selon la technique dite des "briquelette sous plafond", pourtant agréée par le ministère ;
- le financement des premiers bâtiments sur les dommages de guerre relatifs aux établissements démolis pendant la guerre : lycée de garçons, "petit lycée", lycée de jeunes filles, collège moderne, collège technique de garçons, école primaire supérieure... Les bâtiments A, B, C, D, I, J sont ainsi construits par la Ville, jusqu'à épuisement des dommages de guerre, puis cédés à l'État (par délibérations du Conseil municipal le 8 novembre 1954, 21 novembre 1955, 20 mai 1957) qui doit ensuite prendre le relais. La question de ces dommages de guerre conduit à des lenteurs : procédure de remembrement et d'expropriation, de compensation. Elle engendre aussi des conflits entre, d'une part, la ville et le ministère, sur la prise en compte du coût du terrain sur lesdits dommages, qui constituerait un surcoût pour la direction du second degré, et, d'autre part, entre la ville et le lycée, sur la propriété des dommages de guerre du "petit lycée", construit sur les fonds propres de l'établissement au début du 20^e siècle : des imbroglios consommateurs d'énergie et de temps.

En résumé, le gigantisme du projet, couplé au contexte spécifique de la reconstruction, sont à l'origine de cette lenteur.

Pendant ce temps, le ministère rationalise son organisation (création en 1956 de la direction de l'équipement scolaire, universitaire et sportif - DESUS - en charge de toutes les constructions), affine ses normes en faveur de l'industrialisation de la construction et ses procédures (avancée vers les marchés de conception - réalisation, groupant un architecte et une entreprise générale de bâtiment). Ainsi, le 15 février 1963, alors que la construction du lycée annexe de l'Harteloire, débutée en 1960, est presque achevée, *Ouest-France* souligne : *"Si nous avons choisi une photo aérienne de Kerichen (comme illustration de l'article [NDLA]), c'est parce que, seule, elle donne une image flatteuse de cette cité scolaire... On y voit moins ce qui reste à construire, on n'y voit pas ce qui est à refaire..."*.

Au fur et à mesure des constructions, les élèves quittent progressivement les baraques pour s'installer dans la cité scolaire ; ainsi, pour le lycée technique mixte de Brest, actuel lycée Vauban, nationalisé en 1960, les ateliers neufs sont inaugurés en 1958, l'externat pour les enseignements généraux, en 1961, tandis que les derniers élèves qui étudient et sont logés sur le site de Ménez-Paul finissent par s'installer à Kerichen, en 1966.

Une partie des dommages de guerre du petit lycée doit être consacrée à la reconstruction d'une chapelle. Une histoire comparable à celle de la cité scolaire de Lorient où un édifice à vocation religieuse est ainsi construit de nombreuses années après les lois de séparation des Églises et de l'État. Mais, contrairement à Lorient où un bâtiment est dédié à la chapelle, est construite à Kerichen une salle audiovisuelle dont la scène peut accueillir un autel mobile pour les messes, un espace plus restreint pouvant servir d'oratoire tous les jours.

Cette salle, de plan rectangulaire, implantée en bordure nord-ouest de la parcelle, pour partie entre les bâtiments J et K a été détruite en 2000.

Au début des années 1960 (plans datés de 1961) est construit sur la parcelle de la cité scolaire, un bâtiment pour accueillir l'école nationale d'ingénieurs de Brest. Il a été agrandi et sert aujourd'hui au lycée Lesven (bâtiment V). Les architectes brestois Péron et Weisbein sont les auteurs du plan initial (1961). L'architecte Gildas Nedellec est celui de la restructuration de ce bâtiment en 1989.

Des extensions qui ne bouleversent pas encore le paysage

Les principales modifications du bâti sont, jusqu'à la grosse restructuration qui a débuté en 2020, essentiellement des constructions nouvelles :

- en 1987-1988, la construction d'ateliers pour les le travail des matériaux composites (René Le Friant, architecte) ;
- en 1991, la construction d'ateliers d'art et d'une salle de musique pour le lycée La Pérouse - Kerichen, (maîtrise d'ouvrage Communauté urbaine de Brest) ;

- en 1994, la création d'un CDI pour le lycée La Pérouse - Kerichen, entre les bâtiments B et E (Gwénolé Chateau, architecte) ;
- en 1994, la restructuration du service de restauration (Gildas Nédélec, architecte) ;
- en 1997, la construction d'un CDI pour le lycée Vauban (Gildas Nédélec, architecte) ;
- en 2004, la restructuration et l'extension du lycée La Pérouse Kerichen, par le "Collectif d'Architectes", à Brest ;
- en 2004 - 2005, la restructuration du lycée Vauban avec la création d'une entrée séparée, d'une administration et d'externats (Archipôle urbanisme et architecture). Elle s'accompagne d'un bouleversement sensible : la fermeture de la rue de Kerichen, coupure interne à la cité, dont l'emprise est appropriée pour les besoins du lycée Vauban.
- en 2012-2013, la construction d'un préau et d'un foyer pour les élèves et, en 2021, la construction d'édicules pour mise aux normes d'accessibilité, au lycée Lesven (Anne et Tangi Rubin, architectes).

Une très grande restructuration débute en 2020

En 2020, la Région Bretagne entreprend une restructuration en profondeur de la cité scolaire, pour un montant estimé à 100 millions d'euros. Plusieurs bâtiments doivent être détruits.

Les travaux ont débuté par la destruction du bâtiment D afin de construire sur son emprise un nouvel internat de 540 places (10594 mètres carrés, dédiés à l'accueil de l'ensemble des internes pré-bac des trois établissements).

La maîtrise d'ouvrage est déléguée à la Sembreizh. Ataub architectes et Eno architectes sont les maîtres d'œuvre.

Dans le même temps, la métropole brestoise entreprend des travaux de requalification des abords (espace public inondable, nouveau gymnase, création d'une ligne de bus à haut niveau de service et d'un parking relais, etc.).

**Le très long compte-rendu de cette réunion qui s'est déroulée sur deux demi-journées, conservé sous la cote 4 M 3 aux archives municipales et communautaires de Brest, montre aussi combien l'ensemble des acteurs ne sont pas en situation d'estimer l'évolution des effectifs du second degré et de l'enseignement technique à dix ans, dans un contexte de reconstruction, de croissance urbaine de centralisation à Brest de ces établissements pour un secteur bien plus grand que la ville elle-même et de demande sociale d'une scolarité plus longue, soutenue par les politiques nationales.*

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle (), 1er quart 21e siècle (), 4e quart 20e siècle ()

Dates : 1948 (daté par source), 1952 (daté par source), 1955 (daté par source), 1966 (daté par source), 1988 (daté par source), 1991 (daté par source), 1994 (daté par source), 1997 (daté par source), 2004 (daté par source), 2013 (daté par source), 2020 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Baptiste Mathon (architecte, attribution par source), René Le Friant (architecte, attribution par source), Gwénolé Chateau (architecte, attribution par source), Gildas Nédélec (architecte, attribution par source), Collectif Architectes (Brest) (agence d'architecture, attribution par source), Atelier Rubin Associés (architecte, attribution par source), Archipôle (architecte, attribution par source), Péron & Weisbein, ATaub architectes (agence d'architecture, attribution par source), ENO architectes (agence d'architecture, attribution par source)

Description

L'architecte en chef chargé du plan de masse de la cité scolaire est Jean-Baptiste Mathon, Premier Grand Prix de Rome en 1923, également urbaniste et architecte en chef de la reconstruction de Brest. Son œuvre scolaire est donc en pleine cohérence avec les principes généraux de la Reconstruction de la ville.

Une implantation périphérique à l'origine, sur plus de 14 ha.

Implantée à l'origine à l'écart du centre-ville, au nord, la cité scolaire est aujourd'hui insérée dans un environnement totalement urbanisé, dense, où se côtoient des tours, des petits collectifs ou des maisons individuelles ainsi que des espaces commerciaux. L'urbanisation a ménagé, jusqu'à présent, d'importants espaces verts à proximité immédiate de l'ensemble scolaire : parc de Kerinou, bosquets, terrains de sports.

De par son gigantisme (plus de 14 ha actuellement) l'un des premiers enjeux de la cité scolaire réside dans l'établissement du plan de masse et l'articulation des fonctions : externat, internat, administration, infirmerie, restauration, logements, salle audio-visuelle.

Un plan de masse ambitieux mais fort classique

La revue *L'Architecture d'Aujourd'hui* publiée, en février -mars 1951, dans un numéro dédié aux constructions scolaires, le plan masse de la cité Kerichen. Elle est cependant critique, à ce stade du projet, à tout le moins :

"La superficie est faible, 9ha seulement (...) Aussi la cité n'est pas épanouie largement comme l'aurait souhaité notre idéal ; son internat n'aura pas l'allure indépendante et libre que confère la construction en petits pavillons accueillants. Par ailleurs les ateliers et certaines classes de l'enseignement technique manifestent une tendance à l'isolement qui ne peut qu'être fâcheuse au point de vue de l'économie et de la pédagogie (...) sans que l'architecte puisse en être rendu responsable, bien au contraire. Avec les moyens mis à sa disposition M. Mathon, a réalisé - sur le papier pour le moment - une composition intermédiaire entre la formule ancienne des grands bâtiments groupés et l'idéal moderne d'une "dispersion dirigée".

Si la séparation des fonctions répond en effet aux principes de l'urbanisme moderne, la composition d'ensemble est des plus classiques, bien que l'architecte a dû s'adapter aux normes que le ministère met en place progressivement, et aux modes constructifs modernes qu'elles imposent.

Les bâtiments sont disposés, à très peu près, de façon symétrique, de part et d'autre d'un axe majeur orienté ouest est. A chacune de ses extrémités se situent les deux entrées principales. Sur cet axe prennent place, à l'ouest, les services communs dédiés à la restauration et à la santé. Les six barres d'internat sont implantées perpendiculairement à l'axe majeur, à l'ouest. Au centre de la cité, perpendiculaire à l'axe, trône le bâtiment qui accueille les salles scientifiques du lycée classique et moderne ainsi que son administration. Enfin, les principaux bâtiments du lycée Jules Lesven et de l'ancien collège bordent cet axe à l'ouest.

Des axes de composition secondaires, orientés nord sud, permettent aux internes de rejoindre les services communs, côté ouest, et aux lycéens de se rendre dans les gymnases, côté est, tandis que deux autres axes secondaires, orientés est ouest, sont empruntés par les élèves de l'ensemble des établissements pour rejoindre les services communs ou les internats.

Le lycée technique de garçons, actuellement lycée Vauban, occupe un espace asymétrique au nord-est de la parcelle. Cette rupture s'est accentuée dans les années 1980, avec les extensions successives du bâti dédié aux formations techniques (anciens ateliers des matériaux composites, notamment).

Une architecture à la fois classique et moderne, uniforme et diversifiée

La cité scolaire compte à l'origine une vingtaine de bâtiments dont l'architecture paraît de prime abord extrêmement uniforme, renforçant le sentiment de classicisme.

Les internats et externats sont en effet tous de longues barres, dotées d'une trame régulière, de trois à cinq niveaux et de plan rectangulaire. Ils sont parfois positionnés en équerre. Ils peuvent dépasser les 100 mètres de longueur. Les toitures à faible pente sont en pavillon, et les couvertures en zinc. Sur toutes les façades s'affirme une corniche qui forme un important débord de plus d'un mètre.

il existe cependant une vraie diversité dans le bâti. Classes et dortoirs sont par exemple le plus souvent desservis par des couloirs latéraux et des escaliers dans œuvres, situés aux extrémités des barres. L'architecte a introduit des nuances : l'internat des filles (bâtiment B) est desservi en partie par un couloir central. L'externat du lycée Lesven (bâtiment T et P) comporte des escaliers hors œuvre. Certaines façades sont ponctuées d'avants corps. Jean-Baptiste Mathon a même cédé ponctuellement à une figure des plus modernes : de vastes murs vitrés en pavés de verre.

La construction s'étant étalée sur plus de dix ans (de 1952 à 1966), les modes constructifs ont évolué, de la maçonnerie traditionnelle aux procédés industrialisés. L'un des deux premiers bâtiments construits, le bâtiment B, possède des murs en moellons, tandis que les derniers, le bâtiment P, par exemple, ont une structure porteuse faite de poteaux et poutres en béton armé.

Enfin, comme dans d'autres établissements scolaires de cette époque, le service de restauration, la salle audiovisuelle ou les ateliers ne sont pas traités sous forme de barre. Ils sont moins élevés que les autres. Le plan, dans le cas du service de restauration, était à l'origine en U.

Un paysage évolutif

Les extensions et restructurations successives, réalisées par d'autres architectes, ont apporté à ce paysage de nouvelles formes et de nouveaux matériaux, sans en modifier sensiblement la physionomie d'ensemble.

La destruction de la salle audiovisuelle avait même restitué une certaine symétrie.

Il en va autrement de la restructuration entreprise en 2020, qui s'accompagne de démolitions (bâtiment D) et de l'implantation d'un très grand internat d'architecture contemporaine, dont le volume est en rupture avec l'existant. La Région Bretagne a cependant mandaté une architecte du patrimoine pour édicter des règles de constructions visant à un certain respect du patrimoine existant.

Le lycée possède des œuvres d'art créées au titre du 1% artistique qui sont présentées dans un dossier séparé. De tels dossiers existent aussi pour chacun des établissements et les services communs.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton aggloméré ;

Matériau(x) de couverture : zinc en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture :

Escaliers : escalier dans-œuvre ; escalier hors-œuvre

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région (Code : 0290007A)

L'une des plus grandes cités scolaires de France

La cité scolaire Kerichen à Brest, l'une des plus grandes de France (la deuxième ?), regroupe les trois lycées La Pérouse-Kerichen, Jules Lesven et Vauban et leurs services communs. Elle comprenait encore, jusqu'en 2016, un collège.

Elle est construite entre 1955 et 1966, au lieu dit Kerichen, deux kilomètres au nord du centre de Brest, sur le territoire de l'ancienne commune de Lambézellec. Quinze hectare (auxquels 2 autres seront ajoutés ultérieurement) ont été réservés à cette fin, au plan de Reconstruction de Brest, adopté en 1948.

Son architecte, Jean-Baptiste Mathon, est également urbaniste et architecte en chef de la Reconstruction de Brest. La cité scolaire demeure très représentative de la reconstruction brestoïse et des bâtiments scolaires des années de croissance. Plusieurs adjonctions n'en ont pas profondément modifié l'aspect, jusqu'à la restructuration en profondeur, initiée par le Conseil régional de Bretagne, au début des années 2020.

Elle s'inscrit dans le mouvement de création de cité scolaires en France après la Seconde Guerre mondiale, notamment dans les villes concernées par la Reconstruction, comme celle de Lorient. Dès le départ, elle est pensée pour être mixte. La cité scolaire brestoïse est bordée d'une école primaire et d'un complexe sportif municipal, mais comprend encore en son sein deux gymnases scolaires de type A.

Elle possède deux œuvres décoratives au titre du 1% artistique, de Marcel Renard (1893-1974) et Noor-Zadé Brener (née en 1922). Deux autres 1%, des sculpteurs Raymond Delamarre et Yslav, ont disparu.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Archives du lycée Jules Lesven**
Lycée Jules Lesven de Brest
- **Archives du lycée La Pérouse-Kerichen**
Lycée La Pérouse - Kerichen de Brest
- **Archives du lycée Vauban**
Lycée Vauban de Brest
- **Fonds des archives municipales et communautaires de Brest**
Archives municipales et communautaires de Brest : 1 O 389 ; 4 M 3 ; 4 M 4 ; 4 M 42 ; 4 M 43 ; 4 M 44 ; 4 M 52 ; 38 W 10 ; 230 W 20 ; 8 DOC 5 ; 93PC97 ; 95PC187 ; 98 PC 150 ; 02PC10136 ; 93PC097 ; 95PC187 ; 98PC150 ; 02PC10136
- **Remembrement-Reconstruction. Ville (Brest)**
Archives départementales du Finistère : 211 W 161 et 211 W 162. *Remembrement-Reconstruction. Ville (Brest)*.
Archives départementales du Finistère : 211 W 161 et 211 W 162
- **Projet Kerichen**
Archives Nationales : 19771564/9. *Projet Kerichen*.
Archives Nationales : 19771564/9

Bibliographie

- **Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine**
BRANCHEREAU, Jean-Pierre, CROIX, Alain, GUYVARC'H, Didier, PANFILI, Didier. *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 656 p.
- **L'Architecture d'Aujourd'hui. Constructions scolaires.**
L'Architecture d'Aujourd'hui. Constructions scolaires, n° 34, février - mars 1951

Liens web

- Site officiel du lycée Vauban : <https://www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr/>
- site officiel du lycée Lesven : <https://www.lycee-jules-lesven.org/>

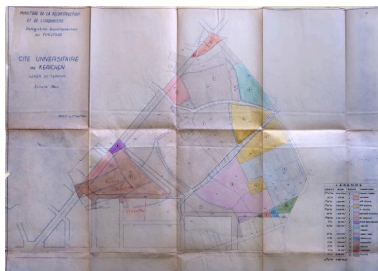
- site officiel du lycée La Pérouse-Kerichen : <https://lycee-la-perouse-kerichen-brest.ac-rennes.fr/>

Illustrations

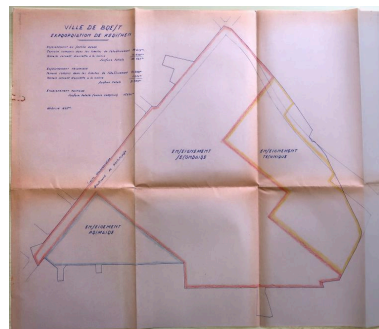


Plan d'aménagement et de reconstruction de Brest approuvé en 1948 (vue de détail). Au nord du centre-ville, au lieu dit Kerichen, les terrains de "réserve pour service public" dédiés à la cité scolaire.

Autr. Jean-Baptiste Mathon
IVR53_20212905026A0

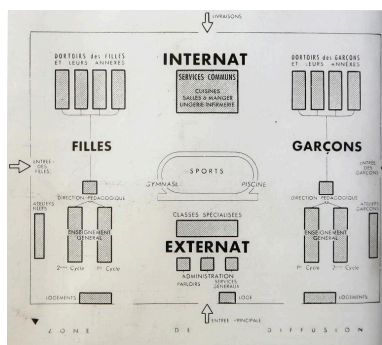


"Cité universitaire de Kerichen. Lever de terrain" : parcelles cadastrales à exproprier pour construire la cité scolaire de Kerichen (1949). On aperçoit au centre les bâtiments d'une ferme. Autr. Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Délégation départementale du Finistère
IVR53_20212905025A0



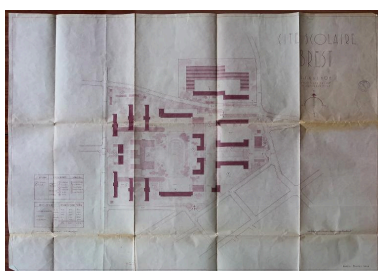
"Ville de Brest. Expropriation de Kerichen". Plan sans nom ni date (vers 1945-1950) sur lequel figure les espaces réservés à trois types d'enseignement : primaire, secondaire et technique et les surfaces : 17,4 ha environ, dont 12,8 ha pour le secondaire et le technique. L'achat de 2,4 autres ha sera nécessaire, quelques années plus tard, pour la construction des ateliers et 5157 mètres carrés pour les nouveaux ateliers des années 1980.

Dess. Thierry Goyet
IVR53_20212905029A1



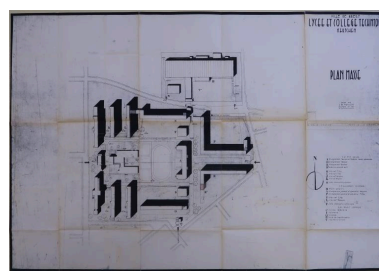
Publication dans l'Architecture d'Aujourd'hui, n°34, consacré aux constructions scolaires (1951), du schéma de principe de la cité scolaire Kerichen. Le plan de masse de 1949 et des appréciations assez nuancées l'accompagnent.

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20212905034NUC



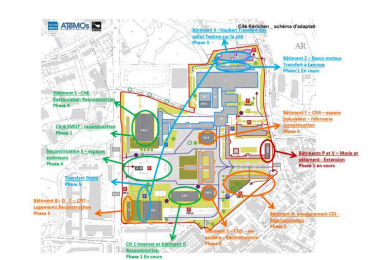
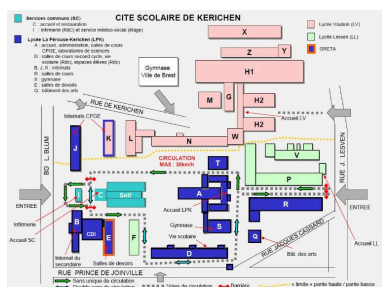
"Cité scolaire Brest". Plan de masse du 8 avril 1949, lequel, sera modifié par la suite (ateliers, entrée est, salle de spectacle, 2 bâtiments d'enseignement "5" regroupés ensuite en un seul, plan des réfectoires...). Les principaux principes sont cependant posés : axes de composition, symétrie, positionnement des différentes fonctions.

Autr. Jean-Baptiste Mathon
IVR53_20212905027A0



"Lycée et collège technique Kerichen. Plan de masse". 4 janvier 1955. A cette date, les bâtiments A et B sont en cours d'achèvement. La salle audiovisuelle - chapelle ne figure pas encore sur le plan. Le dessin de l'extension R' (en rouge) est très probablement postérieure.

Autr. Jean-Baptiste Mathon
IVR53_20212905028A0



Plan de masse du lycée en 2020,
avec les noms des bâtiments et leur
affectation à chaque établissement.
IVR53_20212905030NUCA



Vue aérienne oblique d'ensemble
prise de l'ouest. Photo Heurtier.
1962. Le bâtiment P (externat
collège technique féminin est
en cours de construction. Jean-
Baptiste Mathon, architecte. Noter
l'urbanisation encore lâche alentour.
Phot. Heurtier
IVR53_20212905022NUC

Restructuration 2020-2030 :
schéma d'adaptation de
la cité scolaire Kerichen.
IVR53_20212905041A4



Vue aérienne de la cité scolaire quasi
achevée, le 10/10/1962. Une des
barres d'externat du collège technique
féminin, actuel lycée Lesven, et au
premier plan, une barre d'internat,
sont en cours de construction.
Jean-Baptiste Mathon, architecte.
Phot. Heurtier
IVR53_20212905018NUC

Vue d'ensemble prise du nord ,
bâtiment D, externat d'enseignement
général, et bâtiments F et E, internats
filles. Sans date, années 1960.
IVR53_20222905025NUCB



Vue aérienne oblique d'ensemble
prise du nord-ouest. Photo
Heurtier. 1962. Jean-Baptiste
Mathon, architecte. Le bâtiment
P (externat collège technique
féminin) est en cours de construction
selon un procédé industrialisé.
Le chantier du bâtiment F
(internat, logements) s'installe.
Phot. Heurtier
IVR53_20212905023NUC



Vue aérienne oblique d'ensemble
prise du sud-ouest en 2010.
Phot. Panoramic Bretagne
IVR53_20212905024NUCA



L'entrée ouest, boulevard Léon Blum.
De gauche à droite, l'infirmerie
(vue partielle de la façade ouest),
le bâtiment E, le CDI et le bâtiment
B, pignons et façade nord. A
l'arrière plan, les grues mises
en place pour la construction
du nouvel internat (2021-2022).
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900230NUCA



Vue générale partielle prise de l'est
vers l'ouest. Au centre, entre le
service de restauration (à droite) et le
bâtiment E (salle de devoirs, Greta)
espace engazonné et trois châtaigniers
de haute tige datant d'avant la
construction de la cité scolaire. A
l'arrière plan, bâtiment B : internat.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900016NUCA



Vue générale partielle, prise du nord-
ouest vers le sud-est, depuis un étage
du bâtiment K. Au premier plan,
à gauche, le bâtiment L (externat,
lycée Vauban). Au centre, le service



Vue générale partielle, prise
du sud-ouest vers le nord-est,
depuis un étage du bâtiment R.
De gauche à droite : bâtiment A
(lycée La Pérouse-Kerichen, J-



Vue générale partielle, prise du sud-
ouest vers le nord-est. Au premier
plan, la restauration scolaire (J-B.
Mathon, architecte), à l'arrière plan,
les tours du quartier de Pontanezen.

de restauration.. A l'arrière plan, le bâtiment F (internat du lycée Lesven).

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900021NUCA



Vue d'ensemble partielle prise dans l'axe de la perspective est-ouest (de l'est vers l'ouest). De part et d'autre, les externats de l'ancien collège et du lycée Lesven (J-B. Mathon, architecte). Au second plan, le bâtiment A du lycée La Pérouse Kerichen (J-B. Mathon, architecte, restructuration 2004, par "Collectif Architectes").

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900024NUCA



Vue d'ensemble prise du nord-ouest, du mail, menant de l'entrée au lycée La Pérouse - Kerichen, et de la façade nord du bâtiment R (ancien collège). Au premier plan, à droite, les deux sculptures de Marcel Renard, réalisées au titre du 1% artistique, et déplacées ici en 2021.

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900227NUCA



Vue d'ensemble partielle prise d'un étage du bâtiment E. Au premier plan, les réfectoires. A l'arrière

B. Mathon architecte) ; Gymnase (entreprise Tible, constructeur), bâtiment P (externat du lycée Lesven, J-B Matthon, architecte).

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900022NUCA



Vue générale partielle prise du sud-est : les bâtiments de l'ancien collège et une aile du lycée Jules Lesven (Jean-Baptiste Mathon, architecte).

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900019NUCA



Cuisine et réfectoires, vue d'ensemble prise du sud-ouest. J-B. Mathon, architecte.

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900097NUCA



Vue d'ensemble partielle prise du sud vers le nord, dans l'un des axes secondaires de la composition. A gauche, l'entrée ouest de la cité

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900023NUCA



Vue de l'entrée, côté rue Jules Lesven. Vue d'ensemble partielle prise dans l'axe de la perspective est-ouest (de l'est vers l'ouest). De part et d'autre, les externats de l'ancien collège et du lycée Lesven (J-B. Mathon, architecte). Au second plan, le bâtiment A du lycée La Pérouse Kerichen (J-B. Mathon, architecte, restructuration 2004, par "Collectif Architectes").

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900025NUCA



Vue d'ensemble partielle prise d'un étage du bâtiment E. Au premier plan, les toitures des réfectoires.

Initialement de plan en U, la partie centrale a été couverte lors d'une restructuration. A l'arrière plan, les externats L et N du lycée Vauban. J-B. Mathon, architecte.

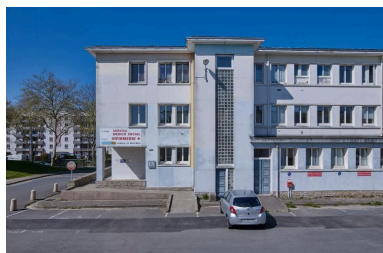
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900098NUCA



Façade arrière (est) de l'infirmerie. A gauche, Bâtiment B, internat du lycée La Pérouse-Kerichen. J-B. Mathon, architecte.

plan, un externat du lycée Vauban (N), le lycée La Pérouse-Kerichen (J-B. Mathon, architecte) et les tours du quartier de Pontanezen.

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900099NUCA



Façade est de l'infirmerie : détail sur une cage d'escalier hors oeuvre et ses pavés de verre (J-B. Mathon, architecte).
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900102NUCA

scolaire et l'infirmerie. A droite, les cuisines. J-B. Mathon, architecte.

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900100NUCA



Réfectoire, façade sud. J-B. Mathon, architecte.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900095NUCA

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900101NUCA



Réfectoire, façade sud, détail sur une entrée et le mur en pavés de verre du sas. J-B. Mathon, architecte.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900096NUCA



Mur et grille d'enceinte du lycée, bordant la cour de l'ancien collège, le long de la rue Jacques Cassard, au sud-ouest de la cité scolaire (Jean-Baptiste Mathon, architecte).
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900020NUCA



Vue générale partielle prise du sud. Nouvel internat en cours de construction (agences ATAUB et ENO, architectes) et, à droite de la grue, pignon d'un des deux gymnases "industrialisés" de type B (construits par l'entreprise Tible, livrés 1959).
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900017NUCA



Vue générale partielle prise du sud. Nouvel internat en cours de construction (Agences ATAUB et ENO, architectes).
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900018NUCA



Le nouvel internat, en cours de construction en juillet 2021 : on distingue déjà un volume et des formes en rupture avec les constructions originelles. (agences ATAUB et ENO, architectes)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900228NUCA



Les trois vieux châtaigniers qui étaient présents avant la construction de la cité scolaire et ont été préservés : unique témoignage des années d'avant-guerre.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20212900229NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Lycée Jules Lesven, 34 rue Jules Lesven (Brest). (IA29133561)
Bretagne, Finistère, Brest, 34 rue Jules Lesven

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Ancien collège de Kerichen, rue Jacques Cassard (Brest). (IA29133563)
Bretagne, Finistère, Brest, rue Jacques Cassard.

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Lycée Vauban, rue Kerichen (Brest) (IA29133560) Bretagne, Finistère,
Brest, rue Kerichen

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : La chapelle - salle audiovisuelle (disparue) de la cité scolaire Kerichen,
dite aussi "Campus Kerichen" (Brest) (IA29133589) Bretagne, Finistère, Brest, boulevard Léon Blum

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Les services communs de la cité scolaire Kerichen, dite aussi "Campus
Kerichen" (Brest). (IA29133562) Bretagne, Finistère, Brest, 34 rue Jules Lesven

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Lycée La Pérouse - Kerichen, rue Prince de Joinville (Brest)
(IA29133559) Bretagne, Finistère, Brest, rue Prince de Joinville

Oeuvre(s) contenue(s) :

La décoration au titre du 1% artistique, de la cité scolaire Kerichen, dite aussi "campus Kerichen" (Brest).
(IM29005709) Bretagne, Finistère, Brest, 34 rue Jules Lesven

Oeuvre(s) en rapport :

Gymnases de Kerichen, rue de Kerichen (Brest) (IA29131824) Bretagne, Finistère, Brest, rue de Kerichen

Gymnases de la cité scolaire de Kerichen, rue Prince de Joinville (Brest) (IA29132021) Bretagne, Finistère, Brest,
rue Prince de Joinville

Cité scolaire de l'Harteloire, 1 rue Bertrand Du Guesclin (Brest) (IA29133628) Bretagne, Finistère, Brest,
1 rue Bertrand-du-Guesclin

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Plan d'aménagement et de reconstruction de Brest approuvé en 1948 (vue de détail). Au nord du centre-ville, au lieu dit Kerichen, les terrains de "réserve pour service public" dédiés à la cité scolaire.

Référence du document reproduit :

- **Détail du plan de Reconstruction de Brest**

Archives municipales et communautaires de Brest : 1 O 389. Mathon [J-B.], *Détail du plan de Reconstruction de Brest*, 1948

Archives municipales et communautaires de Brest : 1 O 389

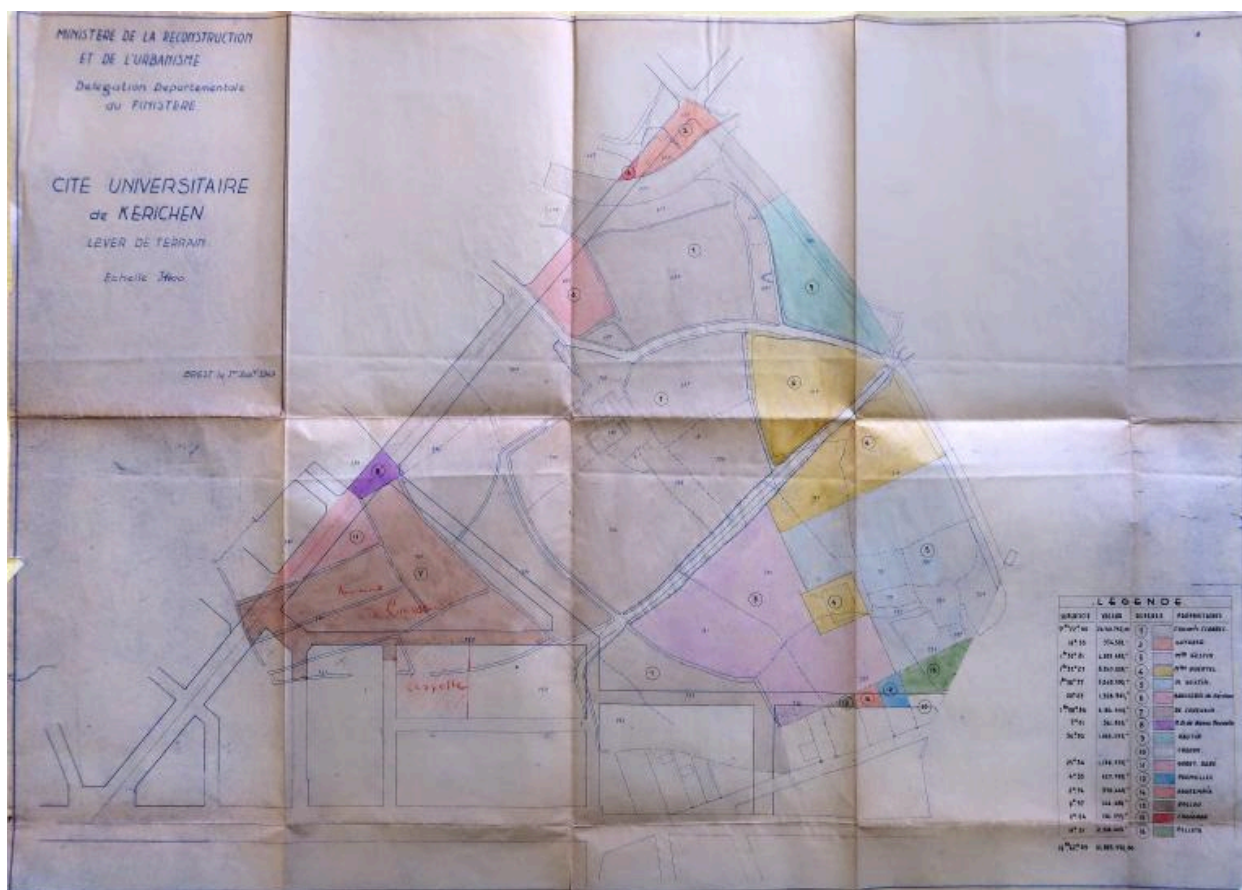
IVR53_20212905026A0

Auteur du document reproduit : Jean-Baptiste Mathon

Date de prise de vue : 2021

(c) Ville de Brest et Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Cité universitaire de Kerichen. Lever de terrain" : parcelles cadastrales à exproprier pour construire la cité scolaire de Kerichen (1949). On aperçoit au centre les bâtiments d'une ferme.

Référence du document reproduit :

- **Lever de terrain. Cité universitaire de Kerichen.**
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 52. *Lever de terrain. Cité universitaire de Kerichen*, 1949.
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 52

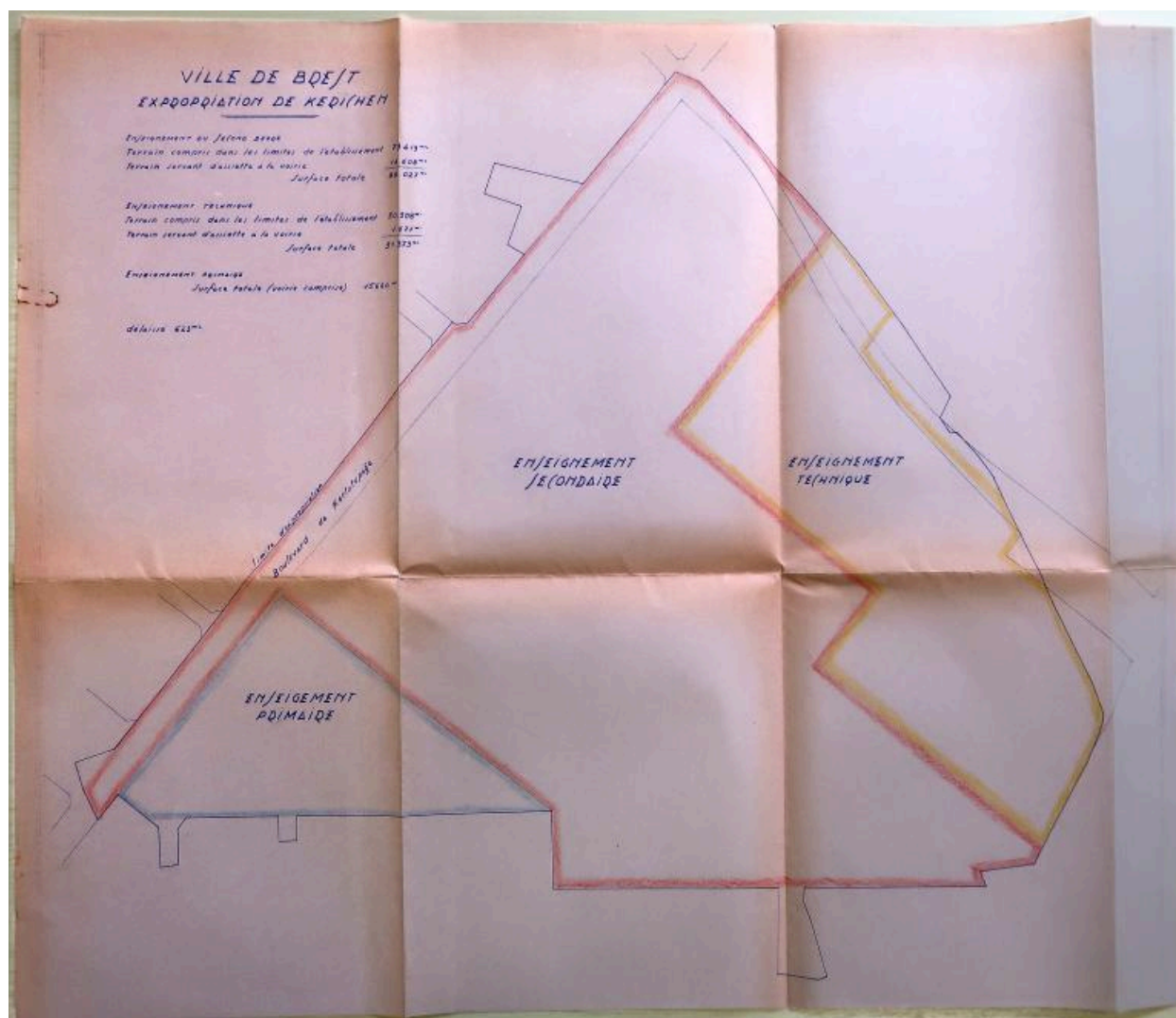
IVR53_20212905025A0

Auteur du document reproduit : Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Délégation départementale du Finistère

Date de prise de vue : 2021

(c) Ville de Brest et Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Ville de Brest. Expropriation de Kerichen". Plan sans nom ni date (vers 1945-1950) sur lequel figure les espaces réservés à trois types d'enseignement : primaire, secondaire et technique et les surfaces : 17,4 ha environ, dont 12,8 ha pour le secondaire et le technique. L'achat de 2,4 autres ha sera nécessaire, quelques années plus tard, pour la construction des ateliers et 5157 mètres carrés pour les nouveaux ateliers des années 1980.

Référence du document reproduit :

- **Ville de Brest. Expropriation de Kerichen.**
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 52. *Ville de Brest. Expropriation de Kerichen*, vers 1945-1950.
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 52

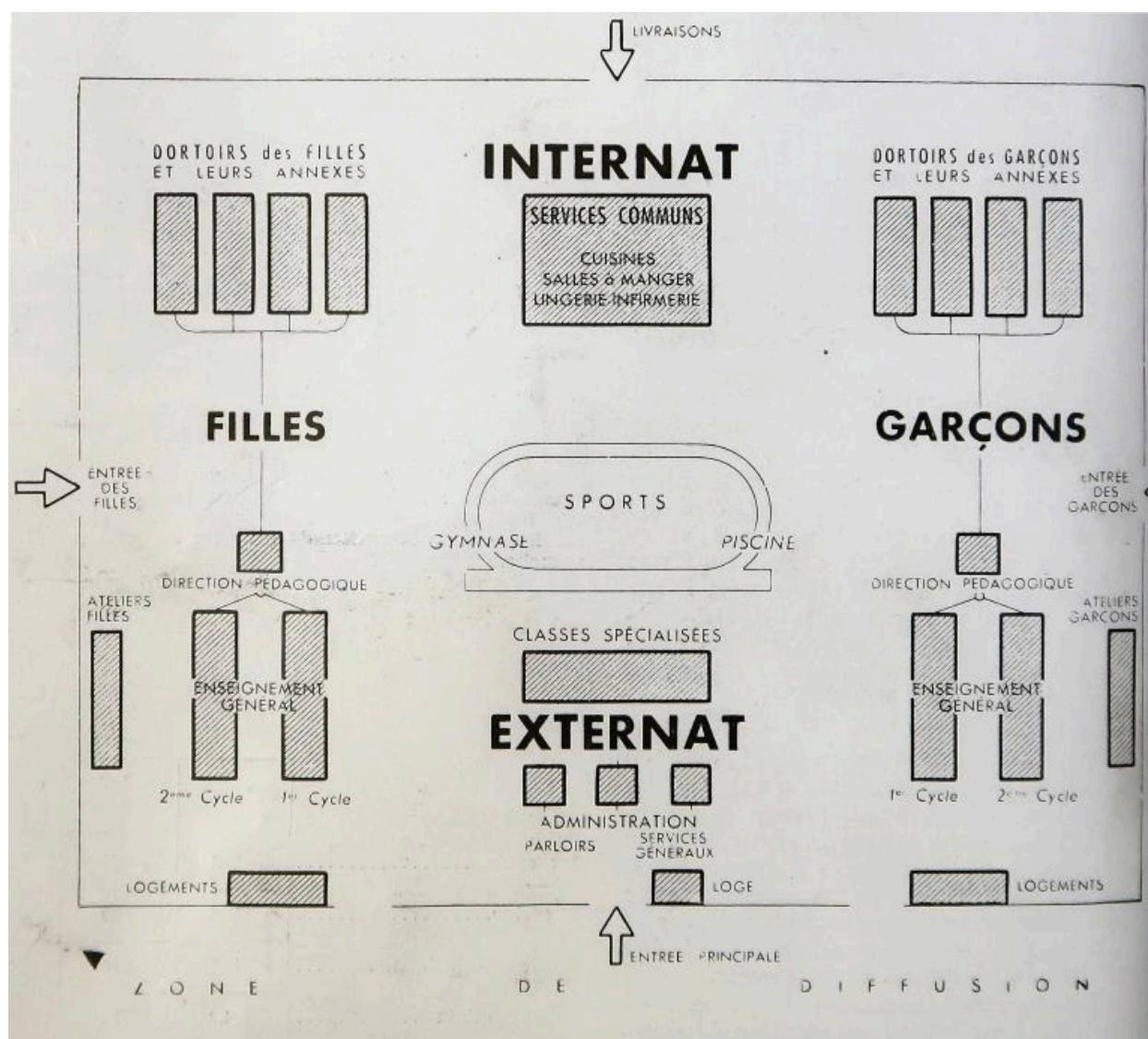
IVR53_20212905029A1

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2021

(c) Ville de Brest et Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Publication dans l'Architecture d'Aujourd'hui, n°34, consacré aux constructions scolaires (1951), du schéma de principe de la cité scolaire Kerichen. Le plan de masse de 1949 et des appréciations assez nuancées l'accompagnent.

Référence du document reproduit :

- **L'Architecture d'Aujourd'hui. Constructions scolaires.**
L'Architecture d'Aujourd'hui. Constructions scolaires, n° 34, février - mars 1951

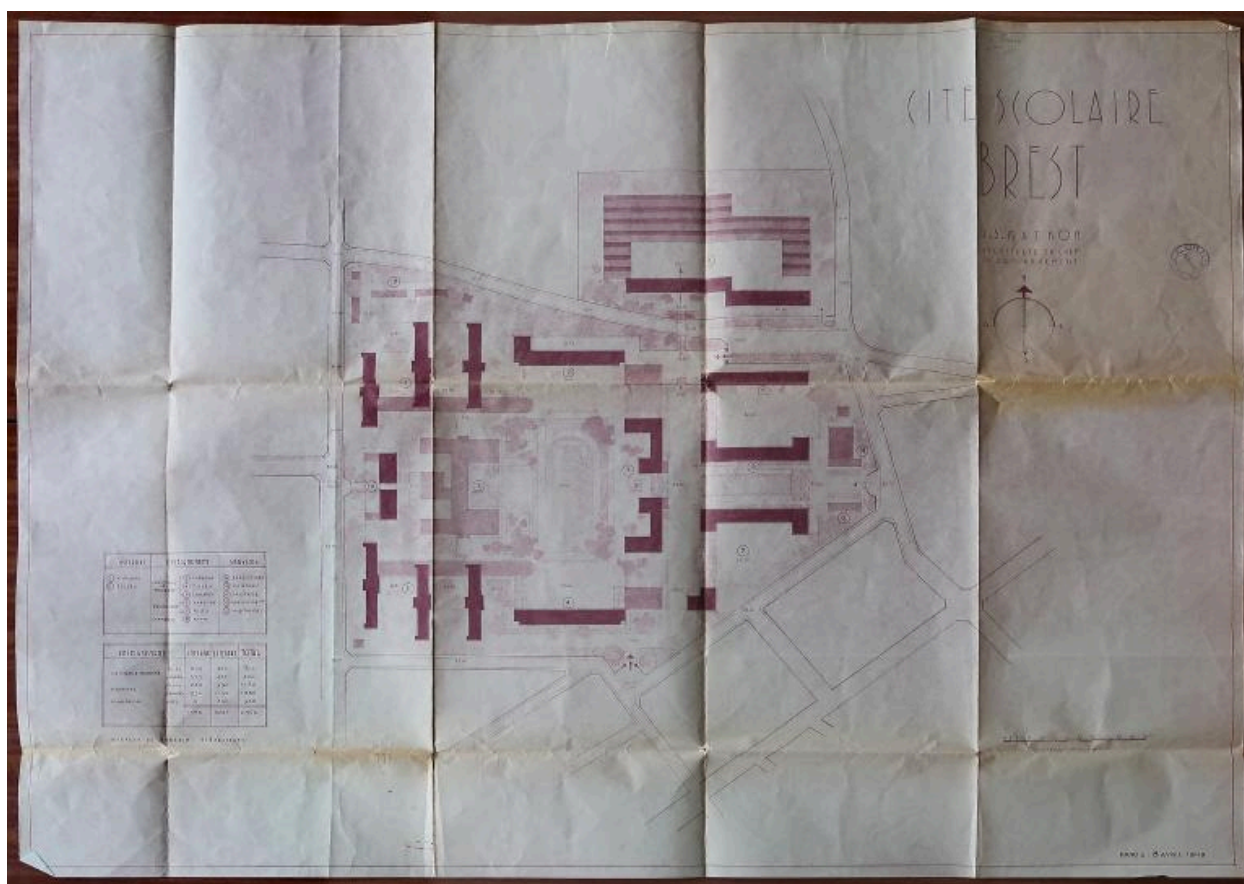
IVR53_20212905034NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Cité scolaire Brest". Plan de masse du 8 avril 1949, lequel, sera modifié par la suite (ateliers, entrée est, salle de spectacle, 2 bâtiments d'enseignement "5" regroupés ensuite en un seul, plan des réfectoires...). Les principaux principes sont cependant posés : axes de composition, symétrie, positionnement des différentes fonctions.

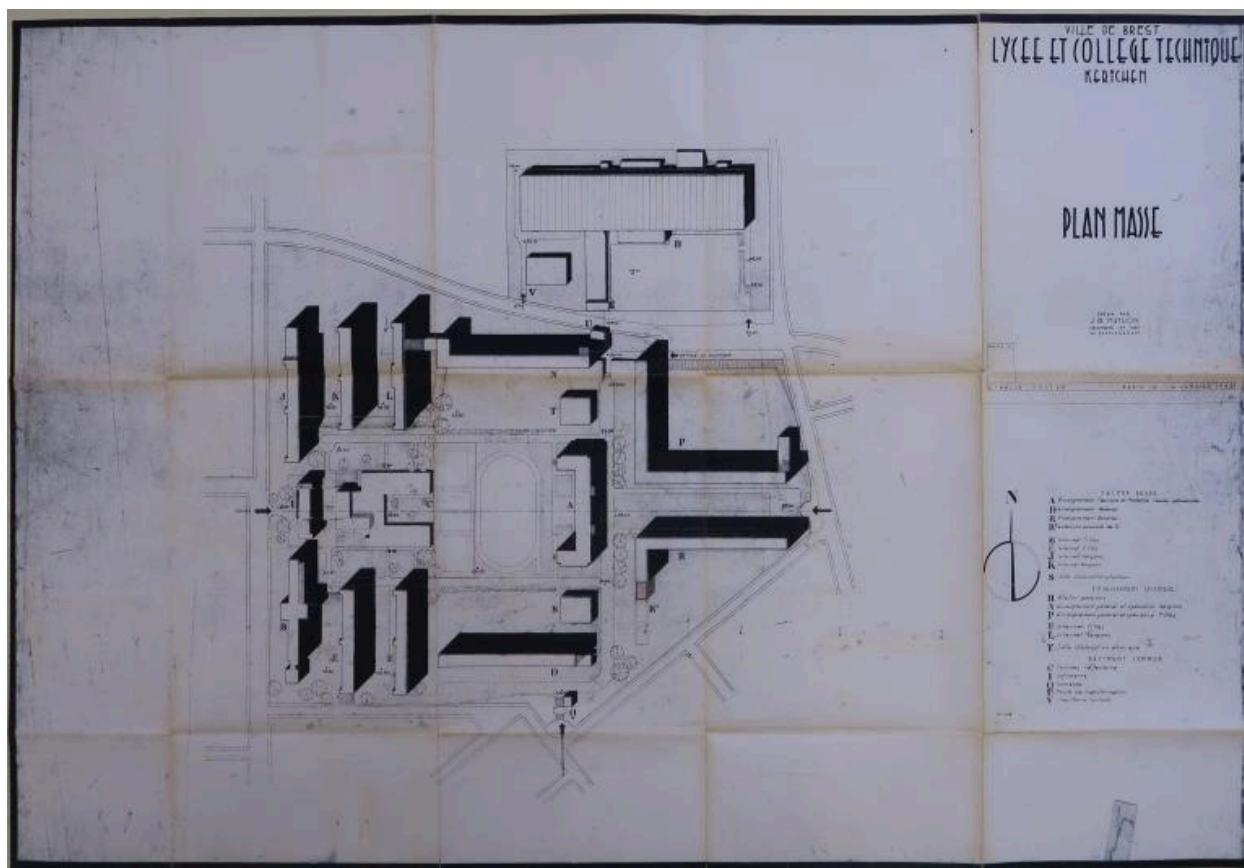
Référence du document reproduit :

- **Cité scolaire Brest (plan de masse du 8 avril 1949)**
Archives municipales de Brest : 4 M 3. Mathon [J-B.], *Cité scolaire Brest*, 8 avril 1949
Archives municipales de Brest : 4 M 3

IVR53_20212905027A0

Auteur du document reproduit : Jean-Baptiste Mathon

(c) Ville de Brest et Brest Métropole Océane
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Lycée et collège technique Kerichen. Plan de masse". 4 janvier 1955. A cette date, les bâtiments A et B sont en cours d'achèvement. La salle audiovisuelle - chapelle ne figure pas encore sur le plan. Le dessin de l'extension R' (en rouge) est très probablement postérieure.

Référence du document reproduit :

- **Lycée et collège technique Kerichen. Plan Masse. 4 janvier 1955**
Archives municipales de Brest : 230 W 20. Mathon [J-B.], *Lycée et collège technique Kerichen. Plan Masse*, 4 janvier 1955
Archives municipales de Brest : 230 W 20

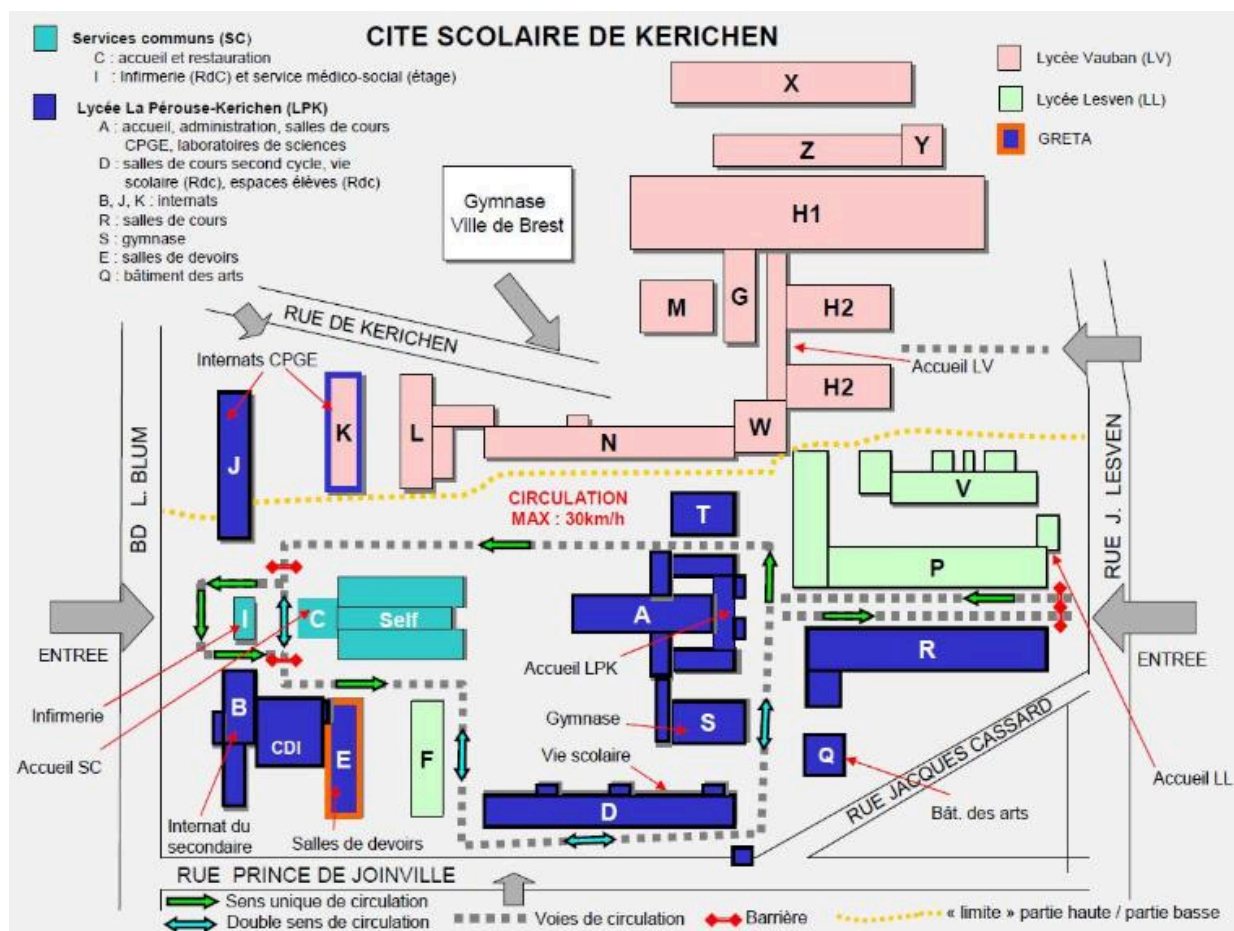
IVR53_20212905028A0

Auteur du document reproduit : Jean-Baptiste Mathon

Date de prise de vue : 2021

(c) Ville de Brest et Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



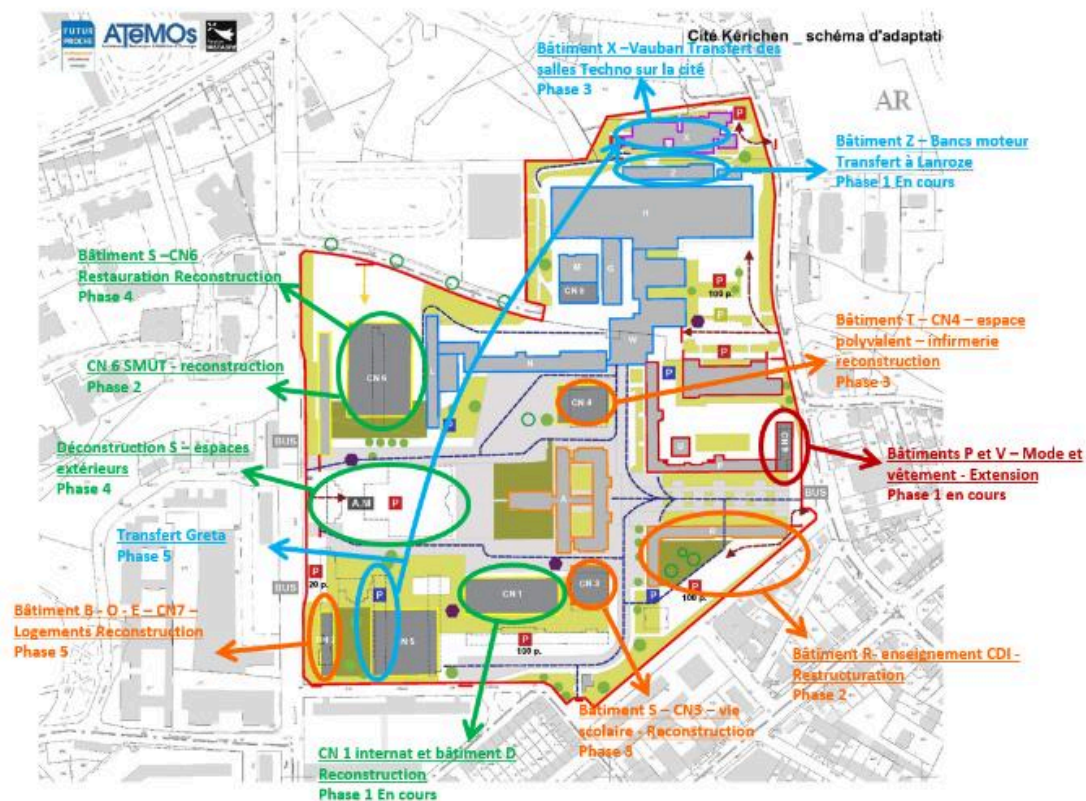
Plan de masse du lycée en 2020, avec les noms des bâtiments et leur affectation à chaque établissement.

IVR53_20212905030NUCA

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Restructuration 2020-2030 : schéma d'adaptation de la cité scolaire Kerichen.

IVR53_20212905041A4

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble prise du nord , bâtiment D, externat d'enseignement général, et bâtiments F et E, internats filles. Sans date, années 1960.

Référence du document reproduit :

- **Vue ancienne**
ARCHIVES MUNICIPALES de BREST : 2Fi04169. Vue ancienne. SN SD (années 1960).
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi04169

IVR53_20222905025NUCB

(c) Archives municipales et communautaires
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique d'ensemble prise de l'ouest. Photo Heurtier. 1962. Le bâtiment P (externat collège technique féminin est en cours de construction. Jean-Baptiste Mathon, architecte. Noter l'urbanisation encore lâche alentour.

Référence du document reproduit :

- **Vues aériennes de la cité scolaire Kerichen**
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2295 ; 971.0037.2296 ; 971.0037.2297 ; 971.0037.2298. Heurtier, *Vue aérienne de la cité scolaire Kerichen*, 1962.
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2295 ; 971.0037.2296 ; 971.0037.2297 ; 971.0037.2298

IVR53_20212905022NUC

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 1962

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la cité scolaire quasi achevée, le 10/10/1962. Une des barres d'externat du collège technique féminin, actuel lycée Lesven, et au premier plan, une barre d'internat, sont en cours de construction. Jean-Baptiste Mathon, architecte.

Référence du document reproduit :

- **Vues aériennes de la cité scolaire Kerichen**
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2295 ; 971.0037.2296 ; 971.0037.2297 ; 971.0037.2298. Heurtier, *Vue aérienne de la cité scolaire Kerichen*, 1962.
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2295 ; 971.0037.2296 ; 971.0037.2297 ; 971.0037.2298

IVR53_20212905018NUC

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 1962

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique d'ensemble prise du nord-ouest. Photo Heurtier. 1962. Jean-Baptiste Mathon, architecte. Le bâtiment P (externat collège technique féminin) est en cours de construction selon un procédé industrialisé. Le chantier du bâtiment F (internat, logements) s'installe.

Référence du document reproduit :

- **Vues aériennes de la cité scolaire Kerichen**
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2295 ; 971.0037.2296 ; 971.0037.2297 ; 971.0037.2298. Heurtier, *Vue aérienne de la cité scolaire Kerichen*, 1962.
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2295 ; 971.0037.2296 ; 971.0037.2297 ; 971.0037.2298

IVR53_20212905023NUC

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 1962

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique d'ensemble prise du sud-ouest en 2010.

IVR53_20212905024NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'entrée ouest, boulevard Léon Blum. De gauche à droite, l'infirmerie (vue partielle de la façade ouest), le bâtiment E, le CDI et le bâtiment B, pignons et façade nord. A l'arrière plan, les grues mises en place pour la construction du nouvel internat (2021-2022).

IVR53_20212900230NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale partielle prise de l'est vers l'ouest. Au centre, entre le service de restauration (à droite) et le bâtiment E (salle de devoirs, Greta) espace engazonné et trois châtaigniers de haute tige datant d'avant la construction de la cité scolaire. A l'arrière plan, bâtiment B : internat.

IVR53_20212900016NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale partielle, prise du nord-ouest vers le sud-est, depuis un étage du bâtiment K. Au premier plan, à gauche, le bâtiment L (externat, lycée Vauban). Au centre, le service de restauration.. A l'arrière plan, le bâtiment F (internat du lycée Lesven).

IVR53_20212900021NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale partielle, prise du sud-ouest vers le nord-est, depuis un étage du bâtiment R. De gauche à droite : bâtiment A (lycée La Pérouse-Kerichen, J-B. Mathon architecte) ; Gymnase (entreprise Tible, constructeur), bâtiment P (externat du lycée Lesven, J-B Matthon, architecte).

IVR53_20212900022NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale partielle, prise du sud-ouest vers le nord-est. Au premier plan, la restauration scolaire (J-B. Mathon, architecte), à l'arrière plan, les tours du quartier de Pontanezen.

IVR53_20212900023NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble partielle prise dans l'axe de la perspective est-ouest (de l'est vers l'ouest). De part et d'autre, les externats de l'ancien collège et du lycée Lesven (J-B. Mathon, architecte). Au second plan, le bâtiment A du lycée La Pérouse Kerichen (J-B. Mathon, architecte, restructuration 2004, par "Collectif Architectes").

IVR53_20212900024NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale partielle prise du sud-est : les bâtiments de l'ancien collège et une aile du lycée Jules Lesven (Jean-Baptiste Mathon, architecte).

IVR53_20212900019NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée, côté rue Jules Lesven. Vue d'ensemble partielle prise dans l'axe de la perspective est-ouest (de l'est vers l'ouest). De part et d'autre, les externats de l'ancien collège et du lycée Lesven (J-B. Mathon, architecte). Au second plan, le bâtiment A du lycée La Pérouse Kerichen (J-B. Mathon, architecte, restructuration 2004, par "Collectif Architectes").

IVR53_20212900025NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble prise du nord-ouest, du mail, menant de l'entrée au lycée La Pérouse - Kerichen, et de la façade nord du bâtiment R (ancien collège). Au premier plan, à droite, les deux sculptures de Marcel Renard, réalisées au titre du 1% artistique, et déplacées ici en 2021.

IVR53_20212900227NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cuisine et réfectoires, vue d'ensemble prise du sud-ouest. J-B. Mathon, architecte.

IVR53_20212900097NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble partielle prise d'un étage du bâtiment E. Au premier plan, les toitures des réfectoires. Initialement de plan en U, la partie centrale a été couverte lors d'une restructuration. A l'arrière plan, les externats L et N du lycée Vauban. J-B. Mathon, architecte.

IVR53_20212900098NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble partielle prise d'un étage du bâtiment E. Au premier plan, les réfectoires. A l'arrière plan, un externat du lycée Vauban (N), le lycée La Pérouse-Kerichen (J-B. Mathon, architecte) et les tours du quartier de Pontanezen.

IVR53_20212900099NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble partielle prise du sud vers le nord, dans l'un des axes secondaires de la composition. A gauche, l'entrée ouest de la cité scolaire et l'infirmerie. A droite, les cuisines. J-B. Mathon, architecte.

IVR53_20212900100NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade arrière (est) de l'infirmerie. A gauche, Bâtiment B, internat du lycée La Pérouse-Kerichen. J-B. Mathon, architecte.

IVR53_20212900101NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est de l'infirmerie : détail sur une cage d'escalier hors oeuvre et ses pavés de verre (J-B. Mathon, architecte).

IVR53_20212900102NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réfectoire, façade sud. J-B. Mathon, architecte.

IVR53_20212900095NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réfectoire, façade sud, détail sur une entrée et le mur en pavés de verre du sas. J-B. Mathon, architecte.

IVR53_20212900096NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur et grille d'enceinte du lycée, bordant la cour de l'ancien collège, le long de la rue Jacques Cassard, au sud-ouest de la cité scolaire (Jean-Baptiste Mathon, architecte).

IVR53_20212900020NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale partielle prise du sud. Nouvel internat en cours de construction (agences ATaub et ENO, architectes) et, à droite de la grue, pignon d'un des deux gymnases "industrialisés" de type B (construits par l'entreprise Tible, livrés 1959).

IVR53_20212900017NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale partielle prise du sud. Nouvel internat en cours de construction (Agences ATAUB et ENO, architectes).

IVR53_20212900018NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le nouvel internat, en cours de construction en juillet 2021 : on distingue déjà un volume et des formes en rupture avec les constructions originelles. (agences ATaub et ENO, architectes)

IVR53_20212900228NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les trois vieux châtaigniers qui étaient présents avant la construction de la cité scolaire et ont été préservés : unique témoignage des années d'avant-guerre.

IVR53_20212900229NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation